

Marche de Quartier
ECOLE MILITAIRE
Mercredi 10 mai 2017

Monsieur René François BERNARD

Nombre de personnes présentes : une dizaine.

Cette marche de quartier a été accompagnée par M. Guillaume DUMANT, journaliste pour C8 qui a procédé à des interviews des participants sur la propreté du quartier. Des riverains ont rejoint la Marche pour aborder les points de l'ordre du jour.

1. Place de Fontenoy

- Chantier îlot Fontenoy : la 1ère partie de la restructuration immobilière des bâtiments qui accueillent des services administratifs de l'État s'est achevée Place Fontenoy, elle se poursuit avenue de Ségur jusqu'à l'automne 2017.
- Projet d'aménagement de la place après la fin des travaux : le CCQ rappelle son vœu que les habitants et les Associations soient étroitement associés à l'aménagement de la Place avec l'UNESCO et les administrations riveraines (Santé, Défenseur des Droits, CNIL...)
- Le bureau de Poste n'est plus prévu dans l'îlot: le CCQ rappelle ses vœux du 25/11/2013 et dernièrement du 25/01/2017 auxquels la Poste oppose depuis 2015 une fin de non-recevoir.
- Suppression de l'arrêt Fontenoy-Unesco de la ligne 28 : le CCQ émet un vœu de protestation contre la suppression de l'arrêt ; les membres présents ont observé à ce titre un mouvement de l'ordre 3 à 4 usagers à chaque passage du Bus.

2. Marché de Saxe : angle Ségur

- Projet d'hôtel 59 avenue de Ségur : ce projet a fait l'objet de nombreux recours dont la plupart jugés très récemment et les travaux sont retardés au début juillet.
- La Villa : le Quartier se félicite de la présence des jeunes du Foyer qui ont joué un rôle de bergers pour l'opération Eco-Mouton.
- Nettoyage-propreté : à la suite de la réunion du 8 octobre 2016 avec le concessionnaire du marché et les parties prenantes, un nouveau programme de nettoyage a été convenu pour faire suite à celui entrepris en été 2016. 2 emplacements particulièrement souillés ont été identifiés pour un nettoyage approfondi, il sera ensuite déterminé quels moyens techniques sont nécessaires pour maintenir la propreté du terre-plein.
- Tournage de films : le tournage de « mission impossible » a inauguré un nouveau mode d'appropriation de la voie publique par arrêté conjoint de la Maire de Paris et du préfet de Police ; cette voie réglementaire dont la légalité peut être contestée a entraîné des mises en fourrière de véhicules et son application sur le terrain par les agents privés de ventousage sans discernement a provoqué de nombreuses réactions des riverains. Pour établir des formules compensatoires à ces entraves à la circulation des personnes ainsi qu'au

stationnement des véhicules, le Conseil d'arrondissement du 7ème a voté à l'unanimité à sa dernière séance le 25 avril un vœu pour encadrer ces tournages.

- Stationnement des véhicules SIXT : Madame le Maire a rappelé par courrier du 15 mai à la Maire de Paris qu'au moment où la Ville de Paris reprend la police du stationnement, elle doit mettre en application le vœu voté à l'unanimité par le Conseil de Paris en ses séances des 26-27 septembre 2013 pour limiter le stationnement des véhicules de location.

3. Place de Breteuil

- Rouvertes après le repos d'hiver, les pelouses sont jugées en bon état par le CCQ ; en revanche il a déploré des situations opposées pour le stabilisé : côté pelouses, une taille à ras des végétations (entretenues par la DEVE) tandis que côté voirie (entretenu par la DPE), il y a une recrudescence des herbes folles dont parmi celles-ci une forte proportion de graminées considérées comme agent pathogène des voies respiratoires.
- Permis de végétaliser : le CCQ se félicite des réalisations horticoles aux pieds d'arbres de l'avenue de Saxe et de l'avenue de Breteuil.
- Annonce du Concours des jardins : un concours a été lancé à l'intention des riverains qui doivent juger leurs jardins publics, des jardiniers des espaces privés qui doivent déposer leur candidature avant d'être primés par un jury et des titulaires de Permis de végétaliser qui doivent adresser une photo : ils seront départagés par un jury.
- Eco-mouton : 13 moutons dont de petits agneaux égailent les pelouses ; l'expérience est tentée de les laisser brouter en pacage libre sur l'ensemble de la pelouse. L'opération sera reconduite à la rentrée 2017.
- Formule-e : un flyer d'information a été distribué aux riverains.

4. Rue Masseran

- Projet Racing : Mme le Maire du 7ème a émis un avis défavorable sur le projet initial. Dans le PC qui vient d'être délivré, le maître d'ouvrage a renoncé, avec le soutien de la Mairie de Paris, à créer des parkings souterrains, ce qui était la principale demande de Mme le Maire du 7ème.

5. Station Duroc

- Propreté de la rue de Sèvres : si la situation paraît satisfaisante tôt le matin après le passage des éboueurs, celle-ci se dégrade par les incivilités ordinaires des passants, notamment provenant du métro Duroc ; celles-ci sont pour une part encouragées par l'absence de RDP (poubelles de rue) dont l'implantation est refusée par les riverains mitoyens.
- Projet Carrefour : une réunion conjointe des CCQ s'est tenue le 24 avril en Mairie en présence des représentants du Groupe Carrefour et des services de la Ville.

6. Rue Monsieur/boulevard des Invalides

- La Pagode : Madame le Maire organise prochainement une rencontre avec la propriétaire du cinéma.
- Squares : les travaux de poursuite de l'aménagement des espaces de jeux sont inscrits au Budget 2017.

FIN